



## Obligation de changement de contrat

Par **poussinette**, le **16/03/2011** à **12:34**

Bonjour,

je suis assurée en second conducteur sur le contrat auto au nom de mon mari  
nous sommes en train de divorcer et il a demandé à son assurance de me radier  
l'assurance me dit être obligée de le faire puisque c'est lui leur client  
elle m'oblige de refaire un contrat chez eux pour beaucoup plus cher et refuse de me délivrer  
un récap d'info pour que j'aie m'assurer autre part  
est légal ou non ?

MERCI DE VOS REPONSES